



CHARTÉ ESG

UI INVESTISSEMENT

Notre mission : Faire émerger et développer des entreprises économiquement et durablement performantes, en les accompagnant dans une démarche de développement responsable

Notre conviction

Signataires, dès 2006, des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI), nous avons la conviction que la performance d'une entreprise s'appréhende au regard de deux trajectoires complémentaires et indissociables :

- La trajectoire économique et financière
- La trajectoire environnementale, sociale et sociétale

Pour être performante économiquement, nous considérons qu'une entreprise doit donner du sens à son action, l'inscrire sur la durée et s'engager dans un développement qui profite au plus grand nombre.

Pour améliorer les perspectives des PME et ETI régionales que nous soutenons et l'avenir de l'ensemble de leurs écosystèmes, nous intégrons des critères extra-financiers à toutes les étapes de l'investissement.

Nos pratiques et nos engagements

1. Piloter et intégrer l'Investissement Responsable dans notre organisation

Nous avons identifié en interne un interlocuteur en charge du pilotage de la démarche ESG, de son animation et de son amélioration continue.

Nous avons également sensibilisé l'ensemble de nos collaborateurs pour appliquer cette démarche et intégrer les critères ESG à toutes les étapes du process d'investissement.



2. Intégrer progressivement les critères ESG à toutes les étapes du process d'investissement

Dès la phase de sélection, notre grille d'analyse des enjeux ESG vise à identifier les problématiques extra-financières sur lesquelles une entreprise peut optimiser son organisation (réputation, social, juridique, opérationnel, gouvernance...). Mise systématiquement en œuvre, elle prépare un dialogue avec la société sur les ajustements et améliorations à effectuer de l'entrée à la sortie du portefeuille.

En complément, nous nous engageons, d'ici 2020, à couvrir 90% de nos participations par des *due diligence/évaluations ESG*, qui seront réalisées par des experts externes afin d'en garantir l'objectivité.

Pendant la phase de développement, des administrateurs indépendants peuvent être intégrés au Comité de Surveillance permettant ainsi de challenger l'entreprise sur ses orientations stratégiques, ainsi que la prise en compte de ses objectifs ESG.

Par ailleurs, nous veillons à ce que l'ESG soit mis à l'ordre du jour du Comité de Surveillance au moins une fois par an, afin d'évaluer, à travers un reporting dédié, la progression de l'entreprise sur les critères Environnement, Social et Gouvernance et d'impliquer la Direction.

Lors de la cession, nous prévoyons de valider la progression sur les critères ESG, et notamment d'établir systématiquement une grille d'analyse comparative à celle réalisée lors de l'entrée en portefeuille.

3. Partager nos convictions ESG avec nos participations afin qu'elles mesurent leur empreinte socio-économique, et adoptent ce comportement durablement.

Dès l'entrée au capital d'une entreprise, nous identifions dans l'entreprise un Responsable interne en charge du déploiement des démarches de Responsabilité Sociétale des Entreprises afin de nous assurer du pilotage continu de ces sujets.

Nous nous engageons, en outre, à identifier d'ici 2020, pour chacune de nos participations au moins 5 indicateurs extra-financiers couvrant les trois piliers Environnement, Social et Gouvernance, qui seront suivis annuellement (reporting dédié). L'objectif est de mesurer l'impact des actions entreprises sur ces domaines et leur progression.

En complément, nous nous engageons d'ici 2020 à mesurer l'empreinte socio-économique de 70% de nos participations sur leur territoire, afin d'en évaluer leur contribution en matière de développement.

Nous identifions chez nos participations les bonnes pratiques en matière de démarche ESG, et nous les partageons avec les autres entreprises de notre portefeuille afin de favoriser le progrès collectif. Cette démarche est renforcée – dans le cadre de L'Académie UI – par la proposition qui est faite à nos dirigeants de bénéficier du mentoring entre pairs.

Nous nous engageons enfin à partager notre expertise et notre expérience d'intégration de critères ESG dans notre métier d'investisseur avec l'ensemble de nos parties prenantes externes, et en particulier à participer activement aux débats de la Commission ESG de France Invest.